

LA SELVE INFOS

Mai 2018

LA SELVOIS - LA SELVOISES L'heure des comptes

Force est de constater que malgré notre contribution au redressement des comptes publics, nous avons réussi à garder nos finances à flot sans levier fiscal comme prévu. Un excédent de fonctionnement de 148 628€, et d'investissement de 92 287€ nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité et confiance même si la suppression de la taxe d'habitation suscite de légitimes inquiétudes pour l'autonomie financière de nos collectivités.

Malgré cette conjoncture rassurante, reconfortante, nous devons rester vigilants afin de maîtriser nos dépenses de fonctionnement pour consolider notre épargne, mais aussi de faire preuve d'humilité et de modestie car demain nous n'aurons plus toutes les cartes en main. Notre politique d'investissement va se poursuivre, avec l'enfouissement des réseaux et de la fibre route de Nizy-Le-Comte, la réhabilitation de la route de Montigny-La-Cour, la rénovation des sous bassesments de la salle des fêtes, le retour de la sonnerie de l'Eglise pour 2018. En 2019, ce sera la création d'une réserve incendie, la rénovation de la rue Jardin Trèfle, et enfin en 2020, ce sera nous l'espérons tous, la création du regroupement scolaire avec cantine et garderie soit à Boncourt ou Nizy-Le-Comte. Cet investissement important de l'ordre de 150 000€ a été anticipé par un emprunt de 70 000€ cette année à moins de 1%.

Prévoir c'est gérer et si nous échouons d'autres investissements sont envisagés. Autre motif de satisfaction, tout aussi important, c'est le calme, la quiétude, la douce atmosphère qui règne dans notre commune, conforte le bien vivre et le bon vivre ensemble contribue plus que jamais que vivre à la campagne reste un bien-être incomparable.

Merci à tous.

Bien à vous
Alain LORAIN

Naissance

Célia DURAND

Aden PEYRIGA-TRIQUENEAUX

Décès

Francis PAQUIS

Ludovic BLARRE

Nouveaux habitants

Mme TRIQUENEAUX et M. PEYRIGA et leurs enfants 12 rue de l'abreuvoir

M. et Mme LOUKACHEFF et leur fils 2 Rue de Lappion

M. et Mme GILBERT 7 RUE DE LAPPION

La première démarche est de **se faire connaître** en mairie afin de vous accueillir.

8 Mai 2018

11 h 15 : Monument aux Morts

- Revue des troupes
- Lecture du message officiel
- Appel aux morts
- Dépôt de gerbe
- Sonnerie aux morts
- Minute de silence
- Marseillaise

Vin d'honneur à la salle des fêtes

Eau

Le transfert de la compétence Eau est officiel depuis le 1^{er} janvier 2018. En cas de problèmes (ou déménagement) vous devez dorénavant contacter Noréade au numéro suivant :

Accueil : 03.23.04.56.00
Service technique : 03.23.04.56.14
Service déménagement : 03.23.04.56.08

Nous avons la certitude que ce transfert de compétence vers Noréade sera bénéfique pour notre commune ainsi que pour nos administrés. Même si le prix de l'eau va continuer à augmenter, il ne faut pas se voiler la face, cette hausse sera moins conséquente que si nous avions gardé cette compétence, et permettra à notre commune de ne plus verser de subventions à ce budget pour équilibrer les comptes. Sachez que Noréade a repris les 87 000^e d'emprunt liés aux travaux du surpresseur, du réservoir, de rénovation du réseau rue de l'abreuvoir, et que les excédents de fonctionnement et investissements intègrent le budget communal. Noréade va certainement s'engager à changer les compteurs d'eau usagers et défectueux, mais aussi à sectoriser le réseau pour éviter la coupure générale de la commune.

Un service bien agréable...

Fibre optique

Les travaux se poursuivent, même si nous pouvons regretter l'attitude de l'armée de nous avoir contraint au bornage La Selve-Sissonne pour pouvoir passer cette fibre, une aberration...de l'argent public gaspillé, et du retard... Est-ce que le Père Noël passera le 25 décembre, aura-t-il du retard, de l'avance, mais il est sur qu'il passera...

Mairie

Les permanences ont lieu le Mardi de 18H00 à 19H00 et le mercredi de 11H00 à 12H00. La boîte aux lettres de la Mairie se trouve rue de l'abreuvoir.

Recensement militaire

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le permis de conduire).

Impôts

Aucun changement dans les taux

- Taxe d'habitation : 15.17 %
- Taxe sur le foncier bâti : 11.03 %
- Taxe sur le foncier non-bâti : 20.09 %

Pôle scolaire

Une étude est en cours sur le regroupement.

Repas des aînés :

37 personnes ont participé au repas du dimanche 18 février 2018.

Fête des voisins 2018

La fête des voisins aura lieu le vendredi 25 Mai 2018 à la salle des fêtes à 20H

Associations :

- Foyer rural : Présidente Rosa LALLEMENT
- Gym volontaire : Présidente Laetitia WIART
Les cours ont lieu le mercredi de 19H00 à 20H00 avec Magalie.
- Association Foncière : Président Patrick JAROT

Porte drapeau

Recherche un volontaire pour suppléer M. MARTIN comme porte drapeau afin d'assurer la continuité.

Carrière

La carrière est destinée aux habitants de La Selve. Elle est ouverte les samedis de 9H00 à 17H00. En cas de travaux merci de prévenir 24H00 à l'avance.

Afin de respecter la nature nous rappelons que la carrière n'est pas une déchetterie mais un dépôt pour les gravats et les déchets verts !!! **La fermeture** du site est à prévoir si il n'y a pas de changement notable (terrain privé et communal)

Déchetterie :

En 2018, les déchetteries du SIRTOM du Laonnois s'équipent d'un système d'accès par carte.

Dans le cadre de l'optimisation des déchetteries, le SIRTOM du Laonnois s'est équipé d'un système numérique de contrôle d'accès et de gestion des flux. Cet outil permet d'améliorer le traitement des données ainsi que la gestion interne des bennes.

A partir du mois d'avril, les usagers sont invités à se rendre sur le site internet du SIRTOM du Laonnois. www.sirtom-du-laonnois.com afin de compléter le formulaire de demande de carte ou ils peuvent appeler l'accueil du SIRTOM du Laonnois au 03 23 26 80 00.

Pour les demandes réalisées en ligne, la carte sera disponible sous 15 jours à la déchetterie sélectionnée par l'utilisateur.

A partir du 30 septembre 2018, la présentation de la carte sera nécessaire pour accéder aux déchetteries du SIRTOM.

Sissonne : Ouvert le lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00. Le dimanche de 9h00 à 12h00

Liesse ND : Ouvert le mardi, jeudi, samedi de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 18h00
Le mercredi de 14h00 à 17h00

Terrain à bâtir :

Il reste des terrains à vendre. Le conseil a fixé le prix à 22€ le m² non viabilisé.

Permanences à la Mairie de Sissonne:

- Passeport :
Les demandes de passeport sont à faire auprès de la Mairie de Sissonne
Les demandes sont reçues le lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30, le vendredi de 8h30 à 12h00.
- Assistante sociale :
Tous les mercredis du mois de 9h30 à 11h30 (sauf le 5ème)
- Sécurité sociale (CPAM)
Le vendredi de 9h00 à 12h00
- Aisne habitat
Le 3ème mardi du mois de 14h00 à 15h00